



A4 - Contournement Nord-Est de Metz



LETTRE D'INFO N°2
Octobre 2019

Édito

L'élargissement du CNEM a été déclaré d'utilité publique le 4 octobre dernier. L'enquête publique préalable à cette décision a pu confirmer le besoin d'une infrastructure qui donnera plus de fluidité sur cet axe de déplacement prisé. Ce rendez-vous s'est également fait l'écho d'attentes locales, dont nous avons tenu compte, au travers d'aménagements spécifiques et d'engagements qui permettent de dépasser le traitement réglementaire présenté lors de cette enquête.

En attendant le démarrage du chantier principal à compter du printemps 2020, des travaux préparatoires vont se dérouler aux abords de l'autoroute dès cet automne. L'équipe projet s'appliquera à vous informer en détail de chacune des étapes qui s'annoncent.

Yann Baron,
Responsable du pilotage opérationnel



Un nouveau cap est franchi

Du 3 décembre 2018 au 7 janvier 2019, le public s'est exprimé sur le projet d'élargissement à 2 x 3 voies du Contournement Nord-Est de Metz dans le cadre de l'enquête publique menée sur le périmètre des communes riveraines.

Tenant compte des conclusions remises par la commission d'enquête, des compléments et de réponses fournis par Sanef ainsi que de l'avis final remis par le CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Moselle) fin août, l'État a déclaré cet aménagement d'utilité publique et délivré l'autorisation environnementale qui permet d'engager les travaux.

Retrouvez en détail les engagements de Sanef et le planning des travaux à venir en consultant cette lettre.

REPÈRES


+ de 50 000
véhicules par jour

11 km
concernés


15
ouvrages
d'art



2 échangeurs
1 diffuseur



2 aires
de repos

Un projet qui prend en compte l'avis du public

Pour satisfaire aux réserves et aux recommandations formulées par la commission d'enquête, Sanef a pris plusieurs engagements. Parmi ceux-ci, il faut souligner :

- la réalisation d'aménagements complémentaires destinés à améliorer, en particulier, le confort acoustique des riverains,
- un suivi périodique des niveaux de trafic et du bruit le long de la section d'autoroute,
- la proposition de mesures spécifiques en cas d'évolution du trafic et du bruit qui s'éloignerait des projections présentées dans les dossiers soumis à l'enquête publique,
- l'application de revêtements de chaussée de qualité acoustique performante, au terme du chantier, et lors de chacun de leur renouvellement,
- des aménagements renforcés aux bifurcations avec l'A315 (dédoublage des bretelles) et l'A31 (voies dédiées) pour une circulation plus sûre et fluide.



Les engagements sur l'acoustique

- > La réalisation de plus de 1 km de modelés paysagers le long de la section pour améliorer son insertion paysagère et l'environnement acoustique.
- > Un abaissement de 5 dB des critères réglementaires des Points Noirs Bruit routier sur la section élargie (protection individuelle à partir de 65 dB(A) de jour, 60 dB(A) de nuit).
- > Le suivi des niveaux de trafic et du bruit après la mise en service, communiqué publiquement.
- > L'engagement de remédier à des situations qui ne seraient pas cohérentes avec nos études.



Des travaux préparatoires qui démarrent

Dès octobre 2019, le déboisement des emprises nécessaires aux travaux (talus autoroutiers, zones de dépôts et bassins) sera engagé.

Les interventions de déboisement sont planifiées de nuit, pour limiter les perturbations de trafic, à l'exception des zones attenantes aux communes, plus proches des habitations, où elles seront réalisées de jour afin de limiter la gêne aux riverains.



Par ailleurs, la Drac (Direction régionale des affaires culturelles de Moselle) a demandé la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable.

Cette exploration des emprises nécessaires au projet sera menée à la suite du déboisement et s'achèvera au printemps 2020. Ce sont 19 ha qui seront investigués par une technique d'échantillonnage. Ces interventions seront menées par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) qui interviendra pour réaliser des tranchées à la pelle : elles permettront de décider si une campagne plus complète de fouilles s'impose.



Gardons le lien !

L'équipe projet Sanef reste à votre écoute pendant toute la durée du projet. Les riverains ainsi que les usagers empruntant la section en travaux seront informés à l'avance des perturbations attendues.

> Vous pouvez vous abonner à la newsletter du projet via le site grandsprojets.sanef.com rubrique *Les projets/Autoroute A4 CNEM*.

> Vous pouvez nous contacter :

Par téléphone, via la ligne Infoprojets, le groupe Sanef est à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h :

0 806 800 036

Service gratuit
+ prix appel

Par internet, via le formulaire d'avis sur le site du projet : grandsprojets.sanef.com